

Réunion avec la Fédération départementale des offices de tourisme des Hautes-Pyrénées (FDOT 65)

04 avril 2024 – Tarbes

Communication lors des épisodes de pollution de l'air

Délégation Départementale Hautes Pyrénées

Tous mobilisés pour la *santé*
de 6 millions de personnes en Occitanie



1 - Le but de notre sollicitation et rencontre



Isabelle ROUVIE-LAURIE, ingénieur d'études sanitaires à la DD 65 de l'ARS Occitanie & Aurélie DUCOMBS, chargée de projet à Promotion Santé Occitanie (antenne du 65) sollicitent la FDOT 65 en **matière de leurs attributions respectives en santé environnementale (ici plus spécifiquement en matière de qualité de l'air extérieur)**.

- « **Le pourquoi** » : un cadre réglementaire (diapositive suivante) avec des recommandations dont nous avons à charge d'appuyer le déploiement en pratique (être intermédiaires entre le cadre réglementaire et les acteurs de terrain).
- Un **cadre réglementaire visant à prévenir le potentiel impact sanitaire sur les populations**, avec des **risques associés** selon le type de pollution et le temps d'exposition d'une personne aux polluants.
- De notre côté, réflexion sur les institutions avec lesquelles envisager une collaboration en termes de relais des informations en matière de qualité de l'air.

=> À ce titre, nous avons identifié les **offices de tourisme du département comme de potentiels acteurs majeurs « pivots »** en ce domaine (missions de promotion touristique pouvant inclure des informations et/ou missions de cette nature (?)).

Par conséquent :

- La découverte touristique d'un territoire gagnant à être effectuée dans des conditions atmosphériques optimisées...



==> ... Les **offices de tourisme des Hautes-Pyrénées** peuvent-ils être **des vecteurs de transmission d'informations simples en matière de qualité de l'air** lorsque ce dernier est dégradé (lors d'épisodes de pollution : dépassement du seuil d'information ou du seuil d'alerte) ?

==> **Accord de principe** des membres présents (eu égard notamment à des missions en RSE se recoupant) et de la FDOT 65 + **réflexion sur les modalités de diffusion des informations** (données transmises par les sites « Atmo Occitanie » et/ou « Recosanté », newsletters, écran géant d'affichage pour les OT en disposant, relais éventuels auprès des socioprofessionnels du tourisme + affiches que nous enverrons...) / **Travail et collaboration à poursuivre.**

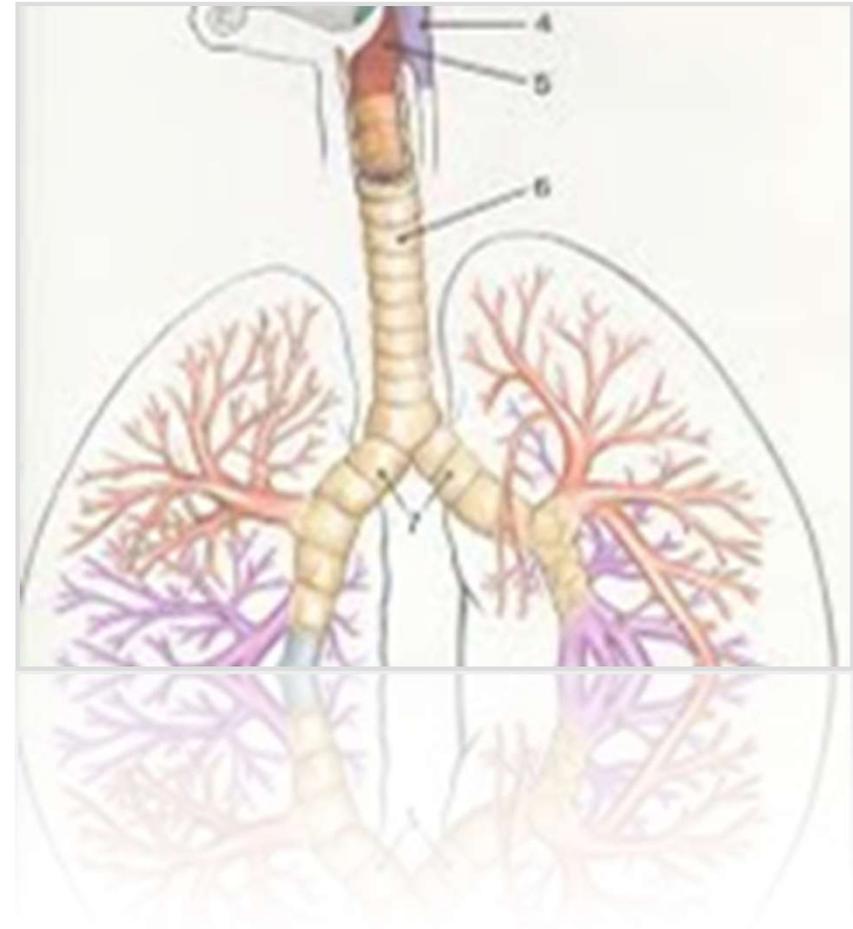
2 - Contexte réglementaire

- **Loi « LAURE » du 30 décembre 1996** (« chacun a le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé ») [<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000381337/>]
- **Code de l'environnement : art. R 221-1 et L. 221-1 à -6**
[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022964539_2010-1250_du_21_octobre_2010]
&
[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006176481/#LEGISCTA000006176481]
- **Décret n° 2010-1250 du 21 octobre 2010** relatif à la qualité de l'air ambiant
[<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022941254>]
- **Arrêté du 16 avril 2021** relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant.
[<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043388197>].

À savoir...



Les particules des polluants pénètrent dans l'arbre bronchique en fonction de leur diamètre : la distance de pénétration des particules dans l'arbre bronchique augmente inversement avec leur diamètre (les plus fines pénètrent au plus profond).

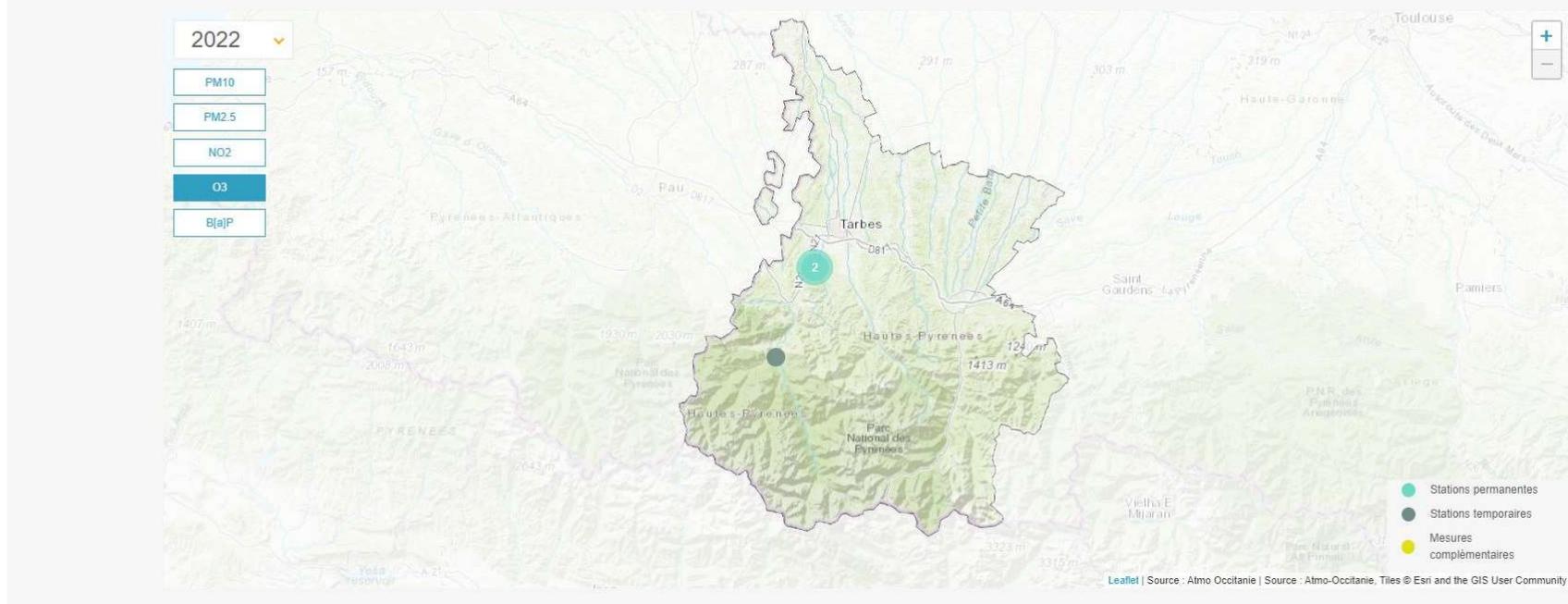


3 - Le dispositif de surveillance dans le département

2 stations permanentes:
Tarbes – Dupuy
Lourdes – Lapaca

1 station temporaire :
Argelès-Gazost

Localisation du dispositif de mesures



4 - Épisodes de pollution dans le département

❖ Pollution aux particules en suspension (PM₁₀ PM_{2.5} et PM₁)

Douze épisodes de pollutions ont été déclenchés, sur le département des Hautes-Pyrénées, entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 mars 2023.

Des concentrations journalières ponctuellement élevées dues à des sources locales (chauffage au bois et pratiques d'écobuage) ou importées (feux de forêt ou particules désertiques) associées à des conditions météorologiques défavorables à la dispersion des polluants.

❖ Pollution à l'ozone (O₃)

Cinq épisodes de pollution ont été déclenchés, lors de la période estivale 2022.

5 - Les seuils de déclenchement

- Seuils d'alerte PM₁₀ et Ozone définis réglementairement
- Pas de seuil défini pour les PM_{2,5}
- → mesures de précaution à prendre lors de la dégradation de l'air en lien avec les PM_{2,5} pour limiter les expositions des personnes sensibles et des sportifs

SEUILS DE DÉCLENCHEMENT DES ÉPISODES DE POLLUTION

POLLUANT	TYPE	PÉRIODE CONSIDÉRÉE	VALEUR	MODE DE CALCUL
PARTICULES EN SUSPENSION DE DIAMÈTRE < 10 MICRONS	SEUIL D'ALERTE	24h	80 µg/m ³	Moyenne glissante à 8h et à 14h ⁽¹⁾
		24h	50 µg/m ³	En cas de persistance du dépassement sur 3 jours
	SEUIL DE RECOMMANDATION ET D'INFORMATION	24h	50 µg/m ³	Moyenne glissante ⁽¹⁾
DIOXYDE D'AZOTE	SEUIL D'ALERTE	Horaire	400 µg/m ³	Moyenne
		Horaire	200 µg/m ³	En cas de persistance du dépassement sur 3 jours
	SEUIL DE RECOMMANDATION ET D'INFORMATION	Horaire	200 µg/m ³	Moyenne
OZONE	SEUIL D'ALERTE	3 h consécutives	240 µg/m ³	Moyenne horaire
		3 h consécutives	300 µg/m ³	Moyenne horaire
		Horaire	360 µg/m ³	Moyenne
	SEUIL DE RECOMMANDATION ET D'INFORMATION	Horaire	180 µg/m ³	Moyenne

µg/m³ = microgramme par mètre cube

(1) La moyenne glissante est calculée toutes les heures. Les dépassements des seuils sont déclenchés selon les modalités décrites par les arrêtés préfectoraux en vigueur et/ou la procédure interne de gestion des dépassements de seuil d'information et d'alerte.

6 - Information <https://www.atmo-occitanie.org/>

L'INDICE DE MA COMMUNE

L'indice sur votre site internet

Lourdes [65100]

VOIR

ABONNEZ-VOUS

**Recevez nos bulletins, alertes et newsletter
directement dans votre boîte mail**

JE M'INSCRIS

► Diffusez la prévision de la qualité de l'air **en Occitanie** sur votre site internet

Quelle est la météo de l'air en Occitanie, pour aujourd'hui et demain ?



D'un coup d'œil, une carte régionale permet de connaître la prévision de la qualité de l'air pour le jour-même et le lendemain.

Ces informations sont mises à disposition des partenaires, gratuitement, pour être diffusées, sur un site internet ou tous autres supports de communication, via un service automatisé.

Pour en savoir plus : contact@atmo-occitanie.org

6 - Information

<https://reco.sante.beta.gouv.fr/place/65440/tarbes/>

Castelnau-Magnoac, le jeudi 4 avril 2024

65230 - Hautes-Pyrénées

Aujourd'hui

Demain

Indice ATMO de la qualité de l'air

Moyen

A la fin d'une activité physique, diminuer progressivement l'effort, sans s'arrêter brutalement.

PM2.5 PM10 NO2 O3 SO2

M'abonner à cet indicateur

Prévision pour le 4 avril 2024 dans la commune de Castelnau-Magnoac. Données fournies par ATMO Occitanie

Indice UV (de 1 à 11)

Modéré (UV 5)

- Entre midi et 16h00, rechercher l'ombre.
- Porter des vêtements à manches longues, un chapeau à larges bords, et des lunettes de soleil...

0 à 2 3 à 5 6 à 7 8 à 10 11

M'abonner à cet indicateur

Prévision pour le 4 avril 2024 dans la commune de Castelnau-Magnoac. Données fournies par Météo France

Qualité des eaux de baignade

Laver régulièrement les serviettes et vêtements de bain.

Hors-saison

LAC DU MAGNOAC

Bon résultat (prélevement du 21/08/2023)

Pas d'abonnement disponible

Saison ouverte du 1 juillet 2023 au 31 août 2023 dans la commune de Castelnau-Magnoac. Données fournies par le site Baignades du Ministère des Solidarités et de la Santé

Tarbes, le jeudi 4 avril 2024

65000 - Hautes-Pyrénées

Aujourd'hui

Demain

Indice ATMO de la qualité de l'air

Moyen

A la fin d'une activité physique, diminuer progressivement l'effort, sans s'arrêter brutalement.

PM2.5 PM10 NO2 O3 SO2

M'abonner à cet indicateur

Prévision pour le 4 avril 2024 dans la commune de Tarbes. Données fournies par ATMO Occitanie

Indice UV (de 1 à 11)

Modéré (UV 5)

- Entre midi et 16h00, rechercher l'ombre.
- Porter des vêtements à manches longues, un chapeau à larges bords, et des lunettes de soleil...

0 à 2 3 à 5 6 à 7 8 à 10 11

M'abonner à cet indicateur

Prévision pour le 4 avril 2024 dans la commune de Tarbes. Données fournies par Météo France

Qualité des eaux de baignade

Pas de site

Pas d'abonnement disponible

Données fournies par le site Baignades du Ministère des Solidarités et de la Santé

Aragnoet, le jeudi 4 avril 2024

65170 - Hautes-Pyrénées

Aujourd'hui

Demain

Indice ATMO de la qualité de l'air

Moyen

A vélo, choisir dès que possible un itinéraire évitant les grands axes routiers.

PM2.5 PM10 NO2 O3 SO2

M'abonner à cet indicateur

Prévision pour le 4 avril 2024 dans la commune d'Aragnoet. Données fournies par ATMO Occitanie

Indice UV (de 1 à 11)

Fort (UV 7)

- Entre midi et 16h00, rechercher l'ombre.
- Porter des vêtements à manches longues, un chapeau à larges bords, et des lunettes de soleil...

0 à 2 3 à 5 6 à 7 8 à 10 11

M'abonner à cet indicateur

Prévision pour le 4 avril 2024 dans la commune d'Aragnoet. Données fournies par Météo France

Qualité des eaux de baignade

Pas de site

Pas d'abonnement disponible

Données fournies par le site Baignades du Ministère des Solidarités et de la Santé

Risque d'allergies aux pollens

Faible

En période de pollinisation, il est conseillé de porter des lunettes de soleil.

Cupressacées

Platane

M'abonner à cet indicateur

Prévision pour le 3 avril 2024 dans le département des Hautes-Pyrénées. Données fournies par le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNA)

Vigilance météo

Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux sont prévus aujourd'hui. Soyez attentif...

Vigilance jaune

Aucune Attentif Très vigilant Absolue

M'abonner à cet indicateur

Prévision pour le 4 avril 2024 dans le département des Hautes-Pyrénées. Données fournies par Météo France

Potentiel Radon

Catégorie 3

Pour réduire les niveaux de radon et garantir une bonne qualité de l'air dans votre logement, aérer régulièrement les pièces et s'assurer...

Faible Moyen Élevé

Pas d'abonnement disponible

7- Les enjeux sanitaires

- **Influencer à la baisse** (par les informations communiquées en cas d'épisodes de pollution) **la durée d'exposition** des personnes aux **polluants atmosphériques**. Ceci en raison des **impacts sanitaires de ces derniers** :
 - *Des effets immédiats* (*après exposition de courte durée*) : **manifestations cliniques, fonctionnelles ou biologiques** survenant dans des délais rapides. Possibilité de manifestation(s) par des irritations oculaires et/ou des voies respiratoires (lesquelles peuvent être sources d'hospitalisation) ;
 - *Des effets à long terme* (*expositions répétées ou continues sur une vie*) : les polluants favorisent la poursuite et/ou l'accroissement d'évènements de santé et induisent une **surmortalité** et une **baisse de l'espérance de vie**. De manière générale, ils peuvent contribuer au **développement ou à l'aggravation de maladies chroniques** telles que : cancers, pathologies cardiovasculaires et respiratoires, troubles neurologiques, troubles du développement, etc.

En bref :



- *C'est l'exposition chronique à la pollution de l'air qui conduit aux effets et donc aux impacts les plus importants sur la santé.*

*De manière générale, le processus à l'œuvre est celui de réactions inflammatoires et d'un stress oxydatif produit au niveau des poumons induisant une inflammation systémique à l'échelle de l'organisme (avec de **nombreuses pathologies associées** à court ou moyen terme).*

- *La pollution de l'air a des impacts particulièrement importants sur les **personnes vulnérables ou sensibles** comme les enfants, les personnes âgées, les fumeurs, les malades du cœur ou des poumons ou encore les personnes asthmatiques...*

- *Les **sportifs** sont également **plus exposés** (augmentation du volume d'air inhalé), notamment ceux pratiquant une activité sportive intense (définie comme une pratique qui nécessite de respirer la bouche ouverte ! Ce mode de respiration amplifie l'exposition aux polluants, car l'air ne passe plus par les filtres naturels des voies nasales).*



8 - Exemples de messages diffusables en cas d'épisodes de pollution (extraits du site <https://recosante.beta.gouv.fr/>)

Messages adaptables selon l'intensité des épisodes de pollution et le type de pollution

Moduler sa pratique sportive selon la qualité de l'air

Pour profiter au maximum des bénéfices de l'activité sportive, il est essentiel d'adapter sa pratique en fonction de la qualité de l'air ambiant.

Plusieurs facteurs influencent la qualité de l'air : la saison, le moment de la journée ou encore la proximité avec certaines activités polluantes comme, par exemple, le trafic routier.

Il convient donc d'adapter autant que possible sa pratique en privilégiant les lieux et les horaires où l'air extérieur est le moins pollué. Par exemple, éviter les heures de pointe ou les zones de trafic routier dense ; privilégier les parcs et les zones piétonnes ; et pratiquer autant que possible son activité sportive en extérieur tôt le matin ou tard le soir.

En cas de pic de pollution, adapter sa pratique sportive

Lorsqu'un pic de pollution est signalé dans votre commune, pour information ou pour alerte, il convient de suivre les recommandations émises par les autorités sanitaires ou par la préfecture.

Elles sont adaptées à l'intensité de l'épisode de pollution (dépassement du seuil d'information ou du seuil d'alerte) ainsi qu'aux populations cibles (personnes vulnérables ou sensibles, population générale).

Les personnes considérées comme vulnérables sont les femmes enceintes, les nourrissons, les jeunes enfants, les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, les insuffisants cardiaques ou respiratoires et les personnes asthmatiques.

Une personne sensible est une personne se reconnaissant comme sensible lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Si vous êtes une personne vulnérable ou sensible, il est recommandé de limiter les activités physiques et sportives d'intensité élevée en cas de pic de pollution. Les activités d'intensité faible ou modérée peuvent être maintenues, à l'intérieur comme à l'extérieur.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/qualite-de-lair-exterieur-3?parent=6648>

<https://www.atmo-occitanie.org/>

<https://youtube.com/playlist?list=PLwwbnYFsbVwUumJkuShs75ploKThczBOe&si=z-icpseKnrDWEqI6>

<https://recosante.beta.gouv.fr/>